

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 Octobre 2022

PRÉSENTS : Messieurs Lavail, Fidanza, Dubois, Blakoe, Woilrand.

Mesdames Fontebasso, Ferrandi

ABSENTS EXCUSÉS : M. Duboscq, Mme Duboscq, M. Lacoste

POUVOIRS REÇUS :

SECRETAIRE DE SÉANCE : André Fidanza

Début Conseil 20H10

1) Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 9 SEPTEMBRE 2022.

Compte rendu validé à l'unanimité.

2) Point Subventions :

Subventions 2021 :

Toutes les demandes de versements de subventions pour les travaux relatifs à la rénovation de l'espace Campanère et la Mairie ont été effectuées. Soit : **14 748,88 €**

DETR : **7 685,84** (En attente de versement)

Département : **3 915,00** (En attente de versement)

Com Com : **3 148,04** (Somme déjà versée)

Reste à finaliser la demande pour l'aide à la rénovation du logement communal :

- Environ **3 600 €**

Subventions 2022 :

Rénovation sacristie église / cheminement cimetière :

Notification DETR : **7 855 €**

Notification CD31 : **3 036,80 € (Rénovation sacristie)**

4 818,40 € (Cheminement du cimetière)

Un total de subventions de **15 710,20 € HT** sur un projet de **19 638,00 € HT** soit **80 % de subventions**. Reste à charge de la Commune : **3 927,80** soit **20 %**. Les travaux débuteront fin novembre 2022.

Réfection trottoirs Route d'Aurignac :

Suite aux dégâts d'orage de septembre 2021, un devis avait été demandé à l'entreprise Moreira pour la réfection de deux trottoirs. Devis s'élevant à **4 046,00 € HT**.

Une demande de subvention avait été faite en juillet dernier. Nous avons reçu une réponse cette semaine du Conseil Départemental nous attribuant une subvention de **1 618,40 €** pour cette opération. Nous attendons à présent la notification officielle pour lancer les travaux. Ces travaux devraient être effectués entre décembre 2022 et Janvier 2023.

3) Évolution de la collecte des ordures ménagères :

Mardi 27 septembre, la Communauté des Communes est venue couler les dalles devant recevoir les bacs collectifs. Reste à poser les palissades. Normalement la collecte par points collectifs devrait commencer le 1 janvier 2023

4) Réception et distribution des plaques numérotées :

Les plaques numérotées ayant été reçues début octobre, M. Le Maire a commencé la distribution de ces dernières cette semaine. 70 % des plaques ont déjà été distribuées, la fin de la distribution devrait être effective le 20 Octobre. Chaque propriétaire reçoit avec sa plaque un courrier explicatif ainsi qu'une attestation de domicile. Un délai de deux mois leur est spécifié pour la pose de cette plaque.

5) Travaux éclairage public RD635 et RD13

Selon les dernières informations en provenance du SDEHG, les travaux de rénovation de l'éclairage public sur les RD635 et RD13 devraient commencer le lundi 14 Novembre. Ces travaux seront effectués par l'entreprise Bouygues Energie et Services de Cazères. Cette dernière devrait recevoir le matériel semaine 45... Pour rappel l'éclairage public des RD13 et RD635 actuellement équipé de lampes de 150W, sera remplacé par des éclairages à led d'une puissance de 36W. Les bornes du chemin Campanère seront également remplacées par des éclairages à Led. Ces travaux votés en février 2021 sont subventionnés à hauteur de 80 % par le SDEHG. (Syndicat d'Electricité Haute-Garonne)

6) Travaux sécurisation RD13 et RD635 :

Le 17 septembre un mail a été envoyé à M. OZON pour lui demander de poser un dispositif sur la RD635 afin de connaître la fréquentation et la vitesse des véhicules 50 mètres après le panneau d'entrée du village en venant de Boussens. M. Ozon a enregistré cette demande, affaire à suivre.

Le 22 septembre nous avons reçu en Mairie la réponse de Madame CAYROL de la préfecture, nous informant que suite à la demande par M. le Maire d'informations sur les modalités de pose d'un radar fixe sur la RD635, elle avait interrogé la ODSR (observatoire départemental de la sécurité routière) de la Haute-Garonne, voici leur réponse :

Il y a donc eu un accident à "Le Fréchet" sur cette période de 5 ans :
- sur l'intersection D13 et D635.
- le 08/10/2018 à 17h30.

- Accident Léger non mortel, En agglomération, En Y, Plein jour, avec une météo Temps couvert et une surface chaussée : Normale.

- Bilan : 1 blessé léger. La vitesse est la cause principale relevée, les diagnostics alcool et stupéfiants sont négatifs.

Monsieur le Maire lui a donc fait part de son semi-étonnement quant à ce retour en lui faisant remarquer que sur cette même période deux autres accidents ont eu lieu au niveau du croisement de la RD635 et du chemin du Riouet, nécessitant l'intervention des pompiers et de la gendarmerie, ainsi qu'un autre accident dans le centre du village ayant entraîné un arrêt de travail de presque un an, accident où les pompiers et la gendarmerie étaient également présents. M. Le Maire lui a fait donc remarquer que les informations de ODSR ne reflétaient pas la réalité du terrain, et interroge sur les rapports faits ou non par les pompiers et la gendarmerie.

Lundi 3 Octobre, M. le Maire et M. BLAKOE ont reçu en Mairie Mme DELMAU, experte géomètre chargée de l'étude pour la sécurisation de la RD635 sur la traversée du village. Le but de cette réunion était d'établir le phasage de cette opération.

La mission se déroulera comme suit :

- Diagnostics/Études préliminaires (Déjà en cours)
- Avant-projets (printemps/été 2023)
- Projet (Automne 2023)
- Assistance au "Maître d'Ouvrage" pour la passation des contrats de travaux
(En fonction des subventions été 2024)
- Visa d'études
- Direction de l'exécution des contrats de travaux (Automne 2024)
- Assistance dans la réception des travaux (Hiver 2025)

Afin de ne pas prendre de retard pour ce projet, 2023 verra donc la réalisation de l'avant-projet et projet pour la RD635, mais aussi la demande de subventions pour les travaux sur la RD13 et de signalisation sur la RD635 à savoir :

- Élaboration d'un plateau ralentisseur sur RD13 (niveau abri bus)
- Achat et pose de signalisations pour avertir 'école'
- Paiement du cabinet Commingeo. (maîtrise d'oeuvre)

M. Le Maire présente les dispositifs à mettre en place pour la signalisation d'une école sur la RD635. Panneau limitant à 30km/h la vitesse dans la traversée du village et débutant 150 m avant l'école jusqu'à la place du puits.

'Statues enfants' ou 'totems crayons' pour signaler une école.

Après présentation, le conseil municipal opte pour une signalisation de type "Totem Crayons", avec si possible une couleur jaune et verte. M. le Maire fera faire des devis définitifs pour le prochain conseil municipal afin de pouvoir prendre une délibération en vue de la demande de subventions 2023.

7) Formation/démonstration défibrillateur :

Suite à la question de M. BLAKOE au précédent conseil municipal, M. Le Maire a contacté une formatrice en secourisme qui propose une initiation aux gestes de premiers secours à l'utilisation du défibrillateur, le Samedi 3 décembre 2022, de 15h à 17h. Le coût de cette formation ouverte à tous les administrés serait de 170,00 € TTC.

8) Questions et info diverses :

- Concours illuminations Noël ?

À la vue de la situation actuelle de crise énergétique annoncée, M. Le Maire interroge sur le bien-fondé du concours des illuminations de Noël cette année. La municipalité étant co-organisatrice de ce concours, n'est-il pas de notre responsabilité d'appeler à la sobriété cette année ? Mme DUBOSCQ, conseillère municipale et présidente du Comité des fêtes étant absente, M. Le Maire propose d'évoquer ce point lors du prochain Conseil le 18 Novembre.

- Recensement 2023

La commune devant effectuer en janvier et février 2023 le recensement de la population, le recrutement d'une commissaire enquêtrice était nécessaire. M. Le Maire a proposé à Mme WOILRAND Martine le poste. Mission qu'elle a acceptée.

- Travaux RD13

A la suite d'une étude menée ces deux dernières années par le département sur les ouvrages d'art des routes départementales, des travaux de réfection du mur de soutènement de la RD13 au niveau de l'embranchement avec la rue du Payraou avaient été identifiés. Ces travaux réalisés en ce moment sont à l'initiative et financés par le Conseil Départemental.

- Signalement problème éclairage public

Depuis quelques jours l'éclairage public sur l'ensemble de la partie nord du village est éteint. M. BLAKOE signale qu'effectivement la Route d'Alan ainsi que l'impasse des Acacias et l'Impasse des chênes ne sont plus éclairés depuis quelques jours. M. DUBOIS fait remarquer que la route d'Aurignac est également éteinte. M. Le Maire demande à être informé au plus tôt des pannes sur le réseau d'éclairage public afin de les signaler au plus vite au service sur SDEHG compétant. M. Le Maire signalera sur le site du SDEHG les pannes évoquées plus haut samedi 15.

Fin conseil : 21h30

Prochain conseil : Vendredi 18 Novembre 2022